

Riddes, le 24 octobre 2011

A la rédaction du bulletin
Officiel
Rue de l'Industrie 13
1950 Sion

BO N° 43 du 28 octobre 2011

COMMUNE DE RIDDES

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Riddes porte à la connaissance du public que M. Xavier Crettenand, domicilié à la Route des Condémines 161 à 1996 Basse-Nendaz, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	Le Cheseau, 1914 Auddes-sur-Riddes
Enseigne	Café-Restaurant Manoir de la Faraz
Prestations	Offre de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter
Heures d'ouverture et de fermeture	Mardi au jeudi de 08h00 à 22h30 Vendredi et samedi de 08h00 à 24h00 Dimanche de 10h00 à 22h30 Lundi fermé
Début de l'activité	1 ^{er} janvier 2012

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à l'Administration communale, dans les trente jours dès la présente publication.

Riddes, le 28 octobre 2011

L'administration communale